

Le ministre s'est d'abord rendu à l'Hôtel de ville de Val Senneville où il a rencontré le maire, M. René Paré, et les conseillers. Le ministre et moi-même sommes allés ensuite à la ferme Tenville où nous avons enfilé le sarrau et coiffé la casquette pour visiter les installations.

Cette ferme est l'une des plus réputées de la région pour sa rapide croissance et la qualité de ses produits. Elle a d'ailleurs remporté de nombreux prix d'excellence, dont un décerné l'automne dernier par l'UPA de l'est de l'Abitibi, la première place chez les éleveurs Holstein.

Monsieur le Président, le ministre a pris le temps de s'entretenir tranquillement avec M. et M^{me} Tenhave et leurs deux fils Paul et John.

Voilà une excellente rencontre pour les agriculteurs, qui leur a permis de discuter personnellement avec leur ministre d'État (Agriculture) de l'avenir et de la situation des producteurs laitiers au pays et au Québec.

* * *

● (1410)

[Traduction]

LES AFFAIRES SOCIALES

ON CRITIQUE LES OPINIONS DE M. ROBERT CAMPEAU

M. Keith Penner (Cochrane—Supérieur): Monsieur le Président, on dit qu'il n'y a pas de pire sot qu'un vieux sot. Si de surcroît le vieux sot est très riche, sa sottise peut s'en trouver aggravée.

On rapporte que M. Robert Campeau, qui s'est enrichi grâce à des marchés du gouvernement à rendement garanti . . .

M. Murphy: Des marchés du gouvernement libéral.

Des voix: Oh, oh!

M. le président: Je suis certain que la Chambre attend avec impatience que l'hon. député termine sa déclaration.

M. Penner: J'espère que le temps qui m'est alloué n'en sera pas écourté, Monsieur le Président.

On rapporte que M. Robert Campeau, qui s'est enrichi grâce à des marchés du gouvernement à rendement garanti, et dont la carrière n'a fait que croître et embellir, admire maintenant l'individualisme pur et dur de la république américaine et que, d'après lui, on s'intéresse trop aux problèmes sociaux et humains au Canada. Il fait état avec grand dédain de nos programmes de sécurité sociale et de notre système de soins médicaux et il nous exhorte à les limiter.

Je dirais que son franc-parler nous rend service sous au moins un rapport. Il nous aide à mieux comprendre la parabole du chameau, du riche et du trou d'une aiguille.

Article 21 du Règlement

AIR CANADA

ON APPUIE LA PRIVATISATION

Mme Mary Collins (Capilano): Monsieur le Président, il y a 51 ans, le premier appareil de Trans-Canada Airlines, un Lockheed Electra à dix places, décollait de l'île de Vancouver en route pour Seattle. La situation a bien changé depuis ce premier vol. TCA est devenu Air Canada, une des grandes compagnies aériennes du monde qui compte 22 000 employés.

Le gouvernement, dans sa perspicacité, a annoncé des projets de privatisation de la société. Les oppositionnels adversaires d'une telle initiative, tels des parents qui veulent couvrir leurs enfants, auraient voulu que nous gardions Air Canada sous l'aile protectrice et douillette du gouvernement.

Après avoir été une société d'État pendant 51 ans, Air Canada s'est acquittée de son mandat et il est temps qu'elle se mette à voler de ses propres ailes. L'émission d'actions envisagée par le gouvernement donnera à Air Canada la latitude nécessaire pour moderniser sa flotte et demeurer concurrentielle jusqu'aux années 90 et au-delà.

La privatisation donne de bons résultats. Le nombre de sociétés d'État vendues ou sur le point de l'être s'élève à 13 et notre programme est en bonne voie; en fait il a le vent dans les voiles.

* * *

LES PÊCHES

LE BANC GEORGE—ON DEMANDE L'INTERDICTION DU FORAGE ET DE L'EXPLOITATION PÉTROLIERS

M. Jack Harris (St-Jean-Est): Monsieur le Président, ça suffit: en ce qui a trait à la prospection pétrolière au banc George, le ministre des Pêches et des Océans (M. Siddon) et le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Masse) doivent absolument décider s'ils vont protéger les intérêts des pêcheurs ou satisfaire aux demandes de Texaco Canada Resources. Les gouvernements de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick, les pêcheurs, les conditionneurs de poisson, les villages de pêcheurs et l'organisation NORIG exigent l'interdiction du forage et de l'exploitation pétroliers dans cette zone où d'abondantes ressources de poisson sont très vulnérables à la contamination de l'environnement.

Vers la fin de février, le comité consultatif du golfe du Maine s'est dit d'accord pour que le ministre des Pêches et des Océans amende le projet de loi C-75 afin d'interdire le forage dans cette zone que le comité décrit comme étant l'habitat du homard, du pétoncle, de la morue, de l'aiglefin et d'autres espèces d'importance vitale pour l'économie du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse et de la côte sud du Nouveau-Brunswick.

Que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources cesse de tergiverser! Que le ministre des Pêches et des Océans passe à l'action! Amendez le projet de loi C-75, interdisez le forage au banc George et protégez cette pêcherie d'importance vitale.